

## POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10 A MONTRAVEL



### Bulletin d'information : dépassements du seuil d'information et de recommandation pour les personnes sensibles

Communiqué du: **13/05/2016 7h00**

Observations: **Mercredi 11 Mai 2016 - constat de dépassement**  
**Terminé**

#### Dépassement du seuil d'information et de recommandation - Alerte orange

Dans le secteur de Montravel, Scal'Air a enregistré à partir de 5h30 le mercredi 11 mai une élévation des niveaux de poussières fines en suspension dans l'air 'PM10'. Après une légère baisse en cours de journée, les concentrations en PM10 ont connu une nouvelle hausse à partir de 18h15.

Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le 11 mai à 23h00, avec une valeur de 50.9 µg/m<sup>3</sup> calculée en moyenne sur 24h glissantes.

Les conditions de vents faibles depuis plusieurs jours favorisent l'accumulation des polluants dans l'air ambiant.

Ces hausses des concentrations ont également entraîné le dépassement de la valeur limite journalière pour la journée du 11 mai, avec une moyenne journalière de 52.6 µg/m<sup>3</sup>.

##### Mise à jour à 10h00

L'alerte est toujours en cours, après une légère hausse des concentrations entre 6h00 et 8h00 probablement associée au trafic routier, on observe depuis une tendance à la baisse qui devra être confirmée dans les prochaines heures.

##### Mise à jour à 14h00

on observe depuis la fin de la matinée une tendance à la baisse des concentrations en poussières fines, qui semble se confirmer à 14h00.

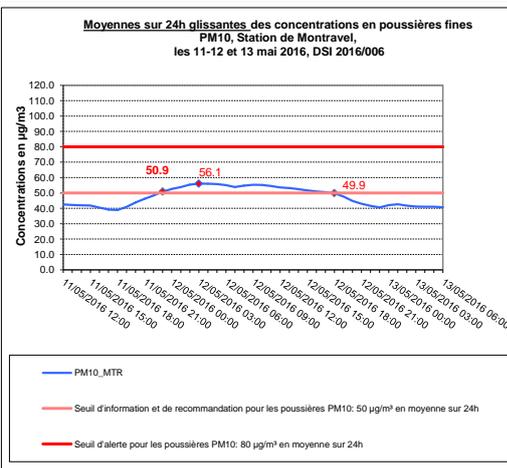
##### Mise à jour à 18h00

Progressivement, les concentrations sont revenues à des valeurs moyennes plus faibles et le dépassement s'est terminé à 18h00 avec une valeur de 49.9 µg/m<sup>3</sup>. Les concentrations restent à des niveaux moyens notamment en raison du trafic routier aux heures de pointes et de l'industriel.

##### Mise à jour à 7h00

D'après les prévisions de Météo France et les données disponibles à 07h00 un autre dépassement de seuil ne devrait pas se produire.

<b>Zones concernées</b>	Montravel, quartiers situés à l'Est du site de Doniambo.
<b>Polluant</b>	Poussières fines en suspension PM10
<b>Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	50.9 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24h le 11/05/16 à 23h00
<b>Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	49.9 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24h le 12/05/16 à 18h
<b>Durée du dépassement</b>	20h
<b>Moyenne maximale sur 24h glissantes</b>	56.1 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24h le 12/05/16 à 3h00
<b>Moyennes journalières</b>	52.6 µg/m <sup>3</sup> le 11/05/16 42.1 µg/m <sup>3</sup> le 12/05/16



#### Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France : des vents faibles de 2 à 6 kt, de secteurs variables sont observés depuis le début de semaine. Ces conditions participent peu à la dispersion des poussières fines PM10 d'origine industrielle (Doniambo) et entraînent leur retombée en proximité immédiate du site industriel et notamment vers le quartier de Montravel.

En début d'après-midi, les vents se sont légèrement renforcés et orientés de secteurs sud-est à sud/sud-est à la mi-journée puis est/nord-est à nord-est en fin de journée, dispersant les émissions d'origine industrielle vers la presqu'île de Ducos puis de Nouville.

Pour rappel, les poussières fines PM10, dont le diamètre est inférieur à 10 µm, sont d'origines variées, selon les sources d'émissions (naturelle ou humaine). A Nouméa, les hausses des niveaux de poussières PM10 sont essentiellement liées à l'activité industrielle, mais aussi au trafic routier ou à d'autres sources ponctuelles intégrées des phénomènes de combustion.

**Pour information**, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m<sup>3</sup>.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

#### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur. Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

#### Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

*Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)*

*Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure*